Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor
****
Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35
fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL: http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 26 juin 2014

Le CHSCT s'est tenu le 26 juin 2014 à la Direction sous la Présidence de Robert REBEIX DDFIP et Président de cette instance.

A l'ordre du jour très chargé, il y avait notamment la présentation du DUERP et du Plan Annuel de Prévention 2014.

Rappelons que FO DGFIP avait boycotté les travaux des groupes de travail DUERP, puisque pour nous la questions des créations d'emplois ou l'arrêt des suppressions auraient du être présentée comme une mesure de prévention pertinente.

Notre analyse de la restitution des travaux du DUERP nous a conforté dans le bien fondé de notre position de boycott puisque les réponses préventives apportées aux situations d'exposition liées aux risques « exigences au travail » ont été systématiquement placées sous l'angle de l'organisation du travail au sein des structures ou dans le cadre responsabilités managériales des chefs de service.

Pour résumé, si des collègues sont stressés, si les ambiances de travail se dégradent, si la distinction entre la vie professionnelle et personnelle est de plus en plus difficile à trouver, si la charge de travail paraît insurmontable, si le burn out menace, c'est parce que l'organisation dans les services est à améliorer...

Pour FO DGFIP cette approche de prévention des risques psychosociaux est déconnectée de la réalité et l'avis du CHSCT souligne que le plan de prévention ne répondait pas aux enjeux des situations d'expositions révélées par le DUERP.

Pour FO DGFIP l'inadéquation des moyens avec les charges de travail est le sujet central et bien la cause majeure de la situation de dégradation des conditions de travail actuellement. **Pour toutes les instances de la cgt-Force Ouvrière la priorité est donc bien d'améliorer les conditions de travail, d'arrêter les suppressions de postes, de stabiliser les services et les missions et d'offrir un déroulement de carrière valorisant aux agents.**
Il n'est pas du rôle de FO de trouver des «palliatifs » et de l'associer à une situation imposée par le gouvernement.

FO DGFIP22 refuse de cautionner cette politique

Vos représentants FO Finances en CHSCT :
Bruno HERVE (titulaire, SPF Saint-Brieuc), Didier YVART (suppléant, SIE Dinan)

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :
arrêter la suppression des postes,
engager les recrutements nécessaires,
stabiliser les services,
reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,
améliorer les conditions de travail,
augmenter immédiatement de 8% la valeur du point d'indice et attribuer 50 points d'indice uniforme,
améliorer le déroulement de carrière.